RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

o	Réclamation	: contact@mupras.com
o	Prise en charge	: pec@mupras.com
o	Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - Cité Etage Angle Rue Mohamed Fekih et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

Avenant pour PPL

N° W21-632220

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8216 Société : RAM 7751,0

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BOULHIR Khalid

Date de naissance : 09/01/65

Adresse : 262 Nawrass Dar Bouazza Casablanca.

Tél. : 0661251206 Total des frais engagés : 1572,20 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 09106314

MUPRAS 08 JUIL. 2021

Date de consultation : 15/05/2021

Nom et prénom du malade : épse Khalid BOULHIR Age:

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfan

Nature de la maladie : asthme - decompensation Covid 19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa **Le :** 30/06/21

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/05/2021	CP		150 DH	INP : 09106324

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LES IAMS DE L'OCEAN BAY Route d'Azemmour Km 5	18-05-2021	T=237,20
	18-05-2021	T=593,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MA... DE REFERENCE	18/05/21	BCR+S	600,00
			INP 09006185

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

[redacted]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

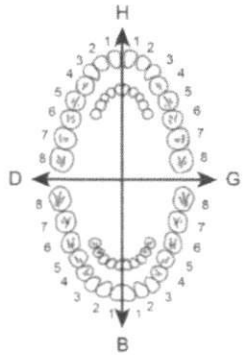

INP : | | | | | | | | | | |

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

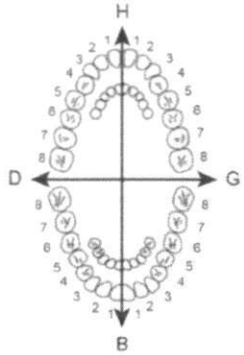

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

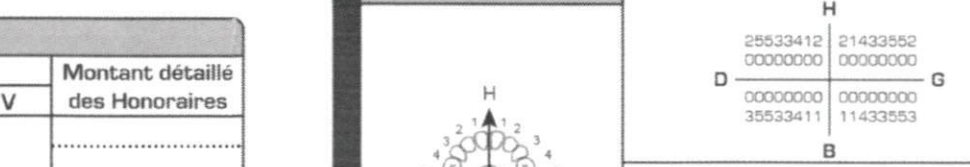

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

CABINET MEDICAL عيـــادة طبيـــة

Docteur Abdellah FAKIR

Médecine Générale

الدكتور عبد الله فاكر

الطب العام

- ECHOGRAPHIE
- ECG
- DIABÉTOLOGIE
- PRÉVENTION ET DEPISTAGE EN GYNÉCOLOGIE

- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب
- داء السكري
- الوقاية والتشخيص المبكر لأمراض النساء

Casablanca, le : 18/05/2024 الدار البيضاء، في:

Mr = BOULHIR.

52,20 - Colyr ... 1 p/T du 16 ... FJ 25

3x6,00 - Fa ple ... 3 cds ... 1 fl ... x2 ... 2

T = 232,20

Résidence Abouab Oum Rabia Porte D Appt. 5 Hay Hassani Tél: 0522 89 70 90

OMNIPHARMACIEN

PHARMACIE LES JARDINS

CABINET MEDICAL عيـــادة طبيـــة

Docteur Abdellah FAKIR

Médecine Générale

- ECHOGRAPHIE
- ECG
- DIABÉTOLOGIE
- PRÉVENTION ET DEPISTAGE EN GYNÉCOLOGIE

الدكتور عبد الله فاكر

الطب العام

- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب
- داء السكري
- الوقاية والتشخيص المبكر لأمراض النساء

Casablanca, le : 14/05/2021 الدار البيضاء، في

M^me BOULHIR. AMAL

- Sérologie covid 19
- PCR covid 19

Résidence Abouab
Oum Rabia Porte D
Appt. 5 Hay Hassani
Tél: 0522 89 70 90
OMNIPRATICIEN

LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE

Av. Oum Rabia - Rés. Abouab Oum Rabia - Porte D - 1er Etage (en face Club RAM) Hay Hassani
Casablanca - Tél.: 022 89 70 90 الهاتف: - Urgences : 061 74 94 83 المستعجلات:

LNR
LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE
Biologie spécialisée - MAROC

Spécialités

Cytogénétique
Biologie moléculaire
Dépistage néonatal-prénatal
Biologie cellulaire
Biologie médicale
Anatomie pathologique

Identifiant du patient : 21E0000622
Date de naissance : 09/02/1974
Sexe : F
Date de l'examen : 17/05/2021
Prélevé le : 17/05/2021 à 07:50
Edité le : 17/05/2021 à 16:01

Mme BORGAI AMAL
Dossier N° : C21050902

DÉPISTAGE ET SUIVI DE LA COVID-19

BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

(Recherche qualitative de l'ARN du SARS-CoV-2, PCR en temps réel)

Nature du prélèvement	:	Ecouvillon nasopharyngé
CONCLUSION	:	ARN viral du SARS-CoV-2 positif.

SÉROLOGIE

(Chimiluminescence)

Anticorps totaux	:	NEGATIF
Titre	:	0.099 COI
CONCLUSION	:	Absence d'anticorps anti-SARS CoV2.

En raison du délai d'apparition des anticorps à la suite d'un contact avec le virus, un test négatif n'exclut pas une contamination.
Seule la recherche du virus par RT-PCR permet de confirmer la présence du virus chez un individu.

LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE

Le 17/05/2021 à 16:01
Signature
Dr. RAZIK Nadia

Dr. Nadia RAZIK
Pharmacien Biologiste
Laboratoire National de Référence

Laboratoire National de Référence
Boulevard mohamed Taieb Naciri, BP 82403 Casa Oum Rabii, Hay Hassani, Casablanca. Téléphone: +212 529 050233, Courriel: lnr@fckm.ma
Confomément aux textes en vigeur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de maniére anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.

LNR
LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE
Biologie spécialisée - MAROC

Spécialités

Cytogénétique
Biologie moléculaire
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire
Biologie médicale
Anatomie pathologique

FACTURE N° : 17359 / 21

Dossier réalisé le : 17/05/21 07:53

A l'attention de : **Mme BORGAI AMAL**
Identifiant du patient : **21E0000622**

Analyses :

COVID-19 - PCR	B 500	500,00 DHS
COVID-19 - Sérologie	B 100	100,00 DHS

Total dossier : 600,00 DH

Arrêté la présente facture à la somme de :
SIX CENTS DIRHAMS

LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE